

Conditions générales de réservation d'un repas

- La réservation, l'organisation et le ménage de votre salle sont à **votre charge**, aucun mobilier ne sera fourni, sauf en prestation supplémentaire à noter sur devis en annexe.
- La prestation est prévue **sans service en salle**, les invités viennent chercher leur assiette au buffet. Néanmoins le service peut-être assuré sur demande et fera l'objet de prestations supplémentaires à noter sur devis annexe.
- **Le forfait** minimum de facturation s'élève à **400,00 €** (soit une réservation pour environ 30 à 40 personnes selon la formule)
- Le déplacement sur le lieu de votre réception est de **15 €** dans un périmètre de 20 kilomètres au départ de Bréal-sous-Montfort au-delà **0,40 € TTC par kilomètre aller et retour**.
- Tous les prix sont nets. TVA non applicable, article 293 B du CGI
- En ce qui concerne les verres, fourchettes, couteaux, assiettes, bolées à cidre, possibilité d'être fournis en prestations supplémentaires à noter sur le devis en annexe.
- L'acceptation du devis vaut acceptation de ces conditions générales de ventes.
- Le matériel utilisé est conforme aux normes européennes et me permet donc de réaliser chez vous les prestations en intérieures ou extérieures.
- **Dans le cadre de la location d'une salle, l'organisateur se chargera de fournir un écrit par lequel le cahier des charges accepte : l'utilisation de bouteilles de gaz en intérieur ou à défaut fournie une autonomie suffisante en électricité soit une prise 380 volts, 3 phases + neutre + terre en 32 ampères.**

- Après examen et accord des différentes modalités, dater et signer avec « bon pour accord » ce document établi en **double** exemplaires, en y joignant **3 chèques** de : - **30 % du montant total** encaissé immédiatement (ou fractionné après accord au préalable)
 - **50 %** encaissée une semaine avant la réception (date à laquelle nous définissons ensemble les derniers détails de votre réception)
 - **200,00 €** de caution (non-encaissée et restituée après paiement complet).Le solde de tout compte étant réglé le soir même de la prestation.

- En cas de contestation, seul le tribunal de Rennes sera compétent.

L'organisateur :

Ecrire en manuscrit :
« Bon pour accord »

Date et signature

Le prestataire : Mam' Galettes

Ecrire en manuscrit :
« Bon pour accord »

Date et signature

Mam' Galettes
Laurence Eveillau
16 rue de Bruz
35310 Bréal sous Montfort
Tél : 06 80 23 48 46

Date :

A quelle heure les invités sont-ils conviés :

Motif de la réception :

Prénom de la ou les personnes à l'honneur :

Nombre de personnes environ :

Le nombre définitif intervient une semaine avant la date de votre réception.

Préciser : Adultes :

Enfants :

Coordonnées complètes de l'organisateur :

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse complète :

Votre e-mail :

Votre téléphone fixe :

Votre téléphone portable :

Choix de la formule :

Votre lieu de réception :